



Fédération
Française de
Cardiologie

Bourgogne
Club Cœur et Santé
Dijon

Club Cœur et Santé
Maison des Associations
Boîte S3 – 2 rue des Corroyeurs
21068 DIJON CEDEX
Tél : 06 71 26 79 68
Mail : dhl.be@orange.fr

INSTRUCTIONS POUR L'ADHÉSION et POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS

L'adhésion au **Club Cœur et Santé (CCS)** vous permet de pratiquer les séances d'Activité Physique Adaptée (APA) proposées par le « **Club Cœur et Santé de Dijon** » et par l'association partenaire « **Bouger Ensemble** ».

Pour adhérer, vous devez remplir la fiche d'adhésion jointe.

Il faut remettre un dossier complet comprenant :

1- La fiche d'adhésion remplie lisiblement (en particulier pour le mail).

Vous pouvez participer à la vie de votre Club Cœur et Santé en cochant la case prévue à cet effet ("J'autorise...actions de bénévolat.").

Pensez à dater et signer la fiche (case en bas à gauche pour un « adhérent MAJEUR, case en bas à droite pour un « adhérent MINEUR »).

2- Le certificat médical signé par un médecin (généraliste ou cardiologue) indiquant que vous ne présentez aucune contre-indication à la pratique d'Activités Physiques Adaptées (il est possible d'utiliser soit le paragraphe sur la fiche d'adhésion soit un document à part remis par le médecin).

3- Un chèque de 20 € (assurance comprise) à l'ordre du **Club Cœur et Santé.**

> Ce dossier complet est à **déposer ou expédier** par la Poste à l'adresse suivante :

**Maison des Associations
Club Cœur et Santé
Boîte S3 – 2 rue des Corroyeurs
21068 DIJON CEDEX**

> Vous pouvez également le remettre à l'encadrement (animatrices et animateurs) lors des séances d'activité.

Les responsables du Club Cœur et Santé